

Petit VADE-MECUM à l'attention des adhérents de l'APMDD.

Tout d'abord, bonjour à tous et bienvenue aux nouveaux adhérents de l'APMDD (Amis Pêcheurs en Mer Du Douhet)

Nous rappelons que l'objet principal de notre association est de pratiquer la pêche en mer et, pour ce faire, de permettre de partager des sorties avec des pêcheurs expérimentés (ou pas !),

Nous avons un certain nombre d'adhérents possédant un bateau et d'autres non, ce qui permet de faire un équipage de 2 ou 3 pêcheurs par bateau (voire plus pour les sorties pêche au thon notamment).

Après une cotisation annuelle à l'association, chaque sortie représente un coût financier pour le carburant et donc une participation est à prévoir.

A titre indicatif : ♣ 5 euros pour une pêche au port du Douhet, verre (et non ver) fourni,

♣ Jusqu'à 30-35 euros sur Chanchardon,

♣ Voire plus pour les sorties Thon.

Chaque équipage doit donc penser à régler sa participation au skipper.

Après la constitution des équipages par notre Président lors du briefing, chacun doit s'enquérir auprès de son skipper pour la gestion de la sortie (heure d'arrivée au port, appâts, strouille,)

Petit déroulement d'une journée standard de pêche :

- Démarrage du port à l'heure (la marée n'attend pas)
- Prise des poissons à la maille réglementaire ou fixée par le club
- Tous les poissons doivent être vidés et mis sous glace
- Queues coupées pour les espèces concernées (le club peut avoir ses règles propres)
- Toutes les prises seront débarquées, y compris les poissons trophées (ceux-ci seront ensuite restitués à l'heureux équipage)
- Après la répartition des prises dans les caisses par le Président puis le tirage au sort, chaque équipage effectue son propre partage. **Ne pas oublier de nettoyer la caisse.**
- Enfin, il est de bon ton de participer au nettoyage du bateau.

Le Conseil des Sages reste à votre écoute pour toute suggestion permettant d'améliorer la vie du club.

Bonne pêche à Tous avec beaucoup de plaisir en Mer.

Le Conseil des Sages